

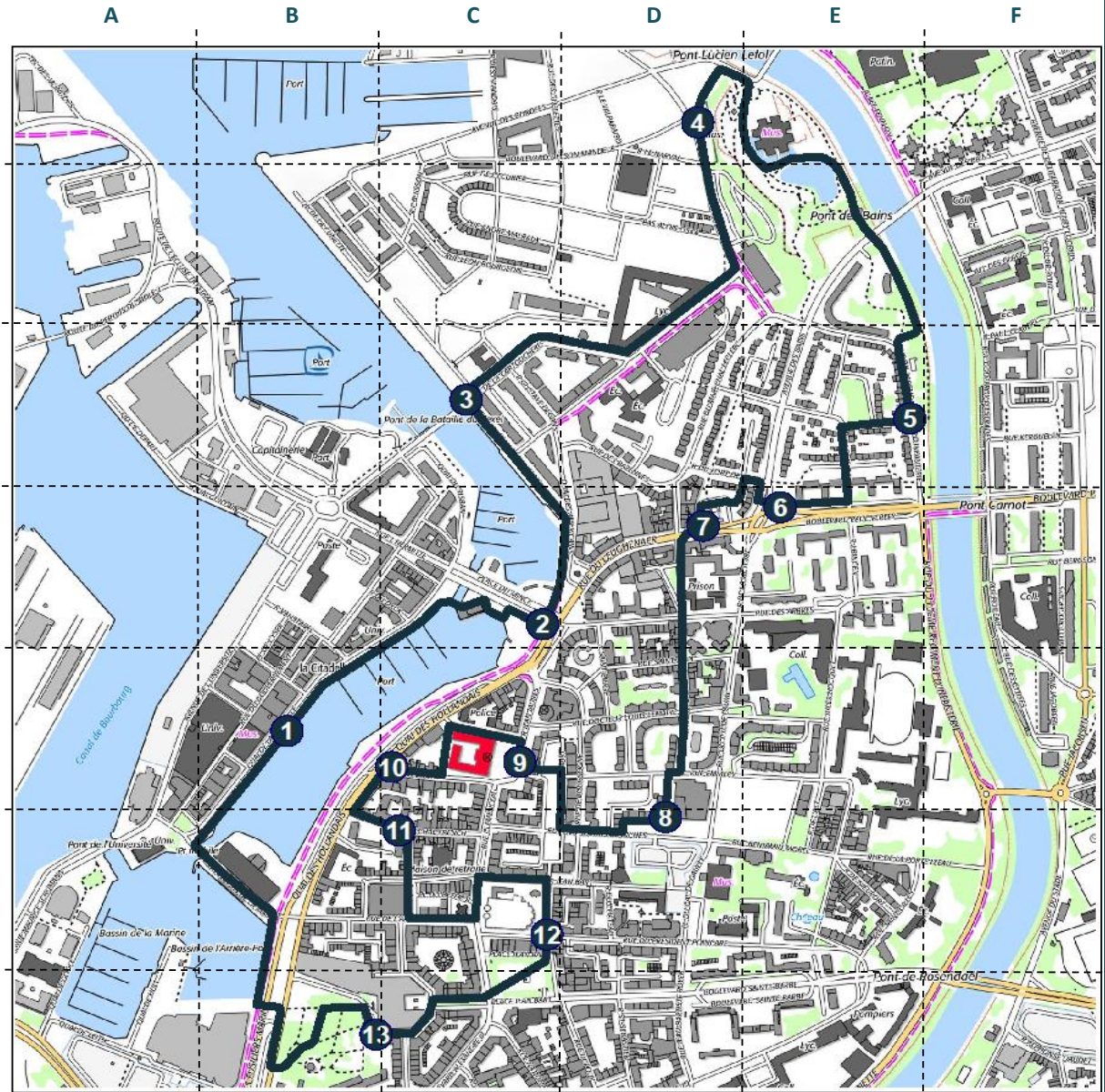
Circuit Jean Bart

(5 Km 800 - 2 h 00)

Départ : Musée DUNKERQUE

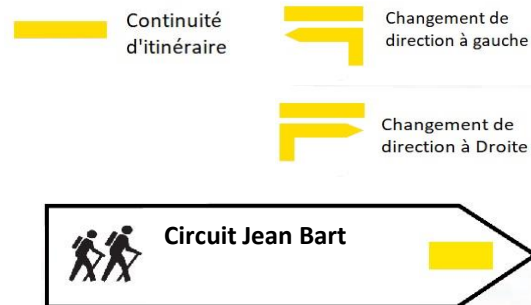
1. Dos au musée portuaire, ancien entrepôt des tabacs (1860), partez à gauche et longez le Bassin du Commerce. Au bout du bassin et du quartier de la Citadelle, tournez à droite.
2. Rejoignez la place du Minck où se dresse la tour du Leughenaer. A gauche de la tour, suivez le quai des Américains puis le quai des Anglais.
3. Au niveau du pont du Texel, prenez à droite la rue de la Cartoucherie et, 500 m plus loin, à gauche, rue du contre-torpilleur Triomphant. Après 100 m, longez à gauche la rue des Chantiers de France. A la fourche continuez à droite.
4. Tournez à droite rue Militaire et face au pont, entrez à droite dans le Jardin des Sculptures, parc du Musée d'art contemporain. Longez le musée puis passez entre l'entrée et le bassin. Au bout du bassin, prenez à gauche et sortez du parc. Traversez l'avenue des Bains, rejoignez en face le sentier en bordure du canal exutoire, qui évacue vers la mer les eaux des waterings, et longez-le à droite. Rejoignez la rue du 110ème Régiment d'Infanterie à droite.
5. Entre les numéros 42 et 44 de la rue parallèle au canal, empruntez la ruelle qui aboutit square Delvallez. Puis suivez à gauche la rue Louis Dautrey. Après le passage sous immeuble, virez à droite.
6. Traversez au passage protégé, partez à droite et bifurquez immédiatement à gauche rue du fort de Vaux. 20 m plus loin, un sentier à gauche aboutit place de la Petite Chapelle.
7. Suivez brièvement à droite la rue du Leughenaer puis à gauche la rue Henri Terquem. Coupez la rue des Arbres. Au bout, effectuez un bref crochet droite/gauche rue Emery et engagez vous dans le square Léon Morel.
8. Vous voici place du général De Gaulle. Partez à droite puis traversez à droite le cours François Bart. Au bout, aboutissez à gauche, par le passage sous immeuble, face

- à l'hôtel de ville.
9. A droite de l'hôtel de ville, empruntez la rue Michel de Swaen puis à gauche la ruelle aux Pommés. Au bout, prenez à droite la rue Faulconnier.
10. Tournez à gauche quai des Hollandais – vue sur le bassin du Commerce – puis de nouveau à gauche dans la rue du Maréchal French.
11. Continuez à droite rue de La Panne puis longez la place Roger Salengro. Obliquez à gauche rue de l'Amiral Ronach (Office de Tourisme). Traversez la rue Clemenceau et passez à gauche devant l'église. Après le presbytère, empruntez successivement à droite les rues des Chaudronniers et Thévenet.
12. Traversez la rue Poincaré et, par le passage sous immeuble, vous aboutissez place Jean Bart. Coupez la place en diagonale pour récupérer la rue de la Marine (piétonne). Après le passage à gauche de la galerie commerciale, passez la Porte de la Marine.
13. Traversez le jardin public et croisez le kiosque. Sortez et coupez la rue des Fusiliers Marins – passage protégé. Longez à droite le Bassin de l'Arrière-Port, empruntez la terrasse parallèle à la rue du Pertuis de la Marine. Après le Bassin de la Marine, retrouvez à droite le musée portuaire.



Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Circuit Jean Bart

(5 Km 800 - 2 h 00)

Départ : Musée DUNKERQUE



Avis du Randonneur :

Circuit familial, dans la cité de Jean Bart, à découvrir toute l'année ; le parcours est réalisé en ville, le long des quais ou des trottoirs. Soyez cependant prudents dans les traversées de rues. Des bornes d'information en forme de rames, disposées à certains points de l'itinéraire, commentent l'histoire de la ville et de ses monuments. Ces rames sont signalées dans le descriptif de l'itinéraire.

Balisage jaune